



Association Al Imane

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone : _____

Mail : _____

RESSOURCES				CHARGES DU FOYER	
	Demandeur	Conjoint	Autres		Montant mensuel
Salaire				Loyer	
Complément de revenus				Electricité	
Allocation chômage				Gaz, Fuel, Bois	
RSA				Eau	
Pension invalidité				Téléphone	
A.A.H.				Assurance logement	
Retraite				Mutuelle	
Allocations familiales				Impôts sur revenus, locaux, foncière	
Prestations familiales				Internet + TV	
A.P.J.E.				Transport	
A.P.L. ou A.S.L.				Assurance voiture	
Pension alimentaire				Pension alimentaire	
Autre :				Epargne	
				Cantine	
				Frais médicaux	
				Dettes, surendettement	
				Autres :	
TOTAL RESSOURCES :				TOTAL CHARGES :	

Reste à vivre (ressources – charges) :

Moyenne économique / jour / personne :

Renseignements complémentaires : _____

PIECES A JOINDRE

- Livret de famille
- Notification CAF (prestations perçues et allocation logement)
- Photocopie de la carte d'identité
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition (les 4 pages)
- Derniers avis d'impôts locaux
- 3 derniers bulletins de salaire ou bulletins de pension
- Factures et autres justificatifs de charges

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (NOM Prénom) : _____

demeurant au : _____

certifie sur l'honneur :

- l'exactitude de tous les renseignements figurant sur le présent dossier,
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de déclaration inexacte ou incomplète*
- avoir reçu une donation d'une autres structures sociales en date du :

(joindre une copie de l'acte ou de la déclaration)

- ne pas avoir reçu de donation.

Je m'engage à fournir toutes les pièces justificatives qui me seraient demandées.

Fait à _____

Le _____

Signature du demandeur de l'aide alimentaire :

Par référence à l'article 22 de la loi n° 68-690 du 31 juillet 1968 :

"Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets en vue d'obtenir de l'État ou des collectivités locales, un paiement ou avantage quelconque indu, sera puni d'un emprisonnement de quatre ans et d'une peine d'amende de 9 146,94 € ou l'une de ces peines seulement".